

teurs des grands journaux la démarche, couronnée de succès, faite par le Saint-Siège, après l'incendie de Cambrai, au mois d'octobre dernier auprès des autorités allemandes pour obtenir que les Teutons en retraite épargnassent aux régions qu'ils abandonnaient les dévastations, les incendies et d'autres dommages de guerre.

Comme conséquence de ces démarches, le Saint-Siège, depuis le 13 octobre, était assuré que des instructions catégoriques avaient été données par l'état-major allemand, afin que, de toutes les manières possibles, l'on sauvât et l'on respectât les localités pendant les opérations militaires.

En même temps, la nonciature de Bavière informait le Saint-Père que c'était de propos délibéré des autorités allemandes que Lille et d'autres localités comprises dans la zone des opérations actuelles avaient été autant que possible épargnées par les armées allemandes, ajoutant seulement que les ouvrages militaires les plus importants comme les chemins de fer auraient pu être éventuellement détruits.

Chaire d'ascétisme.— On annonce de Rome qu'à la prochaine rentrée de novembre, une nouvelle chaire sera ouverte à l'Université grégorienne : une chaire de théologie ascétique et mystique.

Le cours complet comprendra trois années ; deux années d'ascétisme, et une année de mystique, aux termes desquels il sera délivré, après examen, un diplôme spécial.

C'est sur la volonté formelle de Benoît XV que les Pères Jésuites de la Grégorienne ont assumé ce nouvel enseignement, dont sera chargé, dit-on, un Père français.

En même temps, le titulaire de la chaire d'ascétisme publiera un bulletin périodique, une revue spéciale de la matière, et il constituera une Bibliothèque consultative d'ouvrages relatifs à l'ascétique et à la mystique.

Depuis longtemps la nécessité de cet enseignement se faisait sentir.

Hérarchie catholique.— Grâce au zèle apostolique qui anime les pontifes suprêmes et de nombreuses Congrégations religieuses, chaque année est marquée par la fondation de quelques nouveaux sièges épiscopaux. Ainsi, pendant les onze années de son règne (1903-1914), Pie X a créé 41 préfectures apostoliques et autant de Vicariats, 20 archevêchés, 64 évêchés, etc. Actuellement, on compte dans l'univers catholique 1,003 sièges résidentiels (dont 608 en Europe, 43 en Asie, 305 en Amérique, 34 en Océanie et 13 en Afrique), puis 85 sièges de rites orientaux ensuite 13 délégations apostoliques, 165 vicariats apostoliques et 66 préfectures apostoliques. Si jamais le calme se rétablit dans le monde, espérons qu'alors les parfums d'un Évangile de paix et de justice s'y répandront plus vite que les foudres homicides et les gaz asphyxiants de la guerre, en sorte que de nouveaux diocèses ou vicariats devront être érigés.